



## VILLE DE SAINTE-ADÈLE

### ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

#### AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT:

Le conseil municipal a adopté, lors de la séance ordinaire du 17 décembre 2018, le projet de règlement 1200-2012-L-2 amendant le règlement de lotissement 1200-2012-L.

Pour faire suite à l'adoption de ce règlement se tiendra une assemblée publique de consultation le **mercredi le 9 janvier 2019 à 19 h** dans la salle du conseil, située au 1386, rue Dumouchel et ce, en conformité des dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

Au cours de cette assemblée publique, madame la mairesse ou un membre du conseil désigné par lui expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

#### Le règlement visé par cette assemblée publique est le suivant :

##### Règlement no : 1200-2012-L-2

**Titre :** Projet de règlement numéro 1200-2012-L-2 amendant le règlement de lotissement numéro 1200-2012-L afin de modifier les dispositions relatives à la cession pour fins de parcs, terrains de jeux et espaces naturels

**Secteur :** L'ensemble du territoire de la ville.

**Ce projet de règlement ne contient aucune disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.**

Le projet de règlement peut être consulté au Service du greffe, situé au 1381, boulevard de Sainte-Adèle, aux heures régulières de bureau. Toute personne qui voudrait obtenir des renseignements concernant ce projet de règlement est priée de communiquer avec le Service d'urbanisme au numéro de téléphone suivant: (450) 229-2921, poste 1114 ou au Service du greffe au numéro de téléphone suivant :(450) 229-2921, poste 1137, et ce, pendant les heures régulières de bureau.

Le projet de règlement sera également disponible dans les « Publications » du site web de la Ville.

**FAIT À SAINTE-ADÈLE, ce 19 décembre 2018**

**Le greffier adjoint,**

**(s) Yan Senneville**

**Yan Senneville, OMA**